

DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION - NUMÉRO 3001360911

AVIS est, par la présente, donné par la soussignée, qu'un permis de démolition a été demandé pour **un chalet de parc situé au :**

**13980, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec)
Parc Clémentine-de-la-Rousselière
District de Pointe-aux-Trembles**

Conformément au *Règlement régissant la démolition d'immeubles* (RCA07-30019), le Comité d'étude des demandes de démolition doit étudier la demande. Il est à noter que les séances du Comité sont publiques.

Une séance publique se tiendra au :

**Maison du citoyen
12090, rue Notre-Dame Est, salle J.C. Victorien Roy
le mercredi 10 janvier 2018, à compter de 18 h 30.**

Toute personne qui veut s'opposer à la délivrance d'un permis de démolition doit, **dans les dix (10) jours de la publication de cet avis public** ou, à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au secrétaire d'arrondissement, à l'adresse suivante :

Secrétaire d'arrondissement
Arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles
12090, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H1B 2Z1
Téléphone : 514 868-4317

Montréal, le 20 décembre 2017.

La secrétaire d'arrondissement par intérim
Julie Boisvert

Cet avis peut également être consulté sur le site Web de l'arrondissement à l'adresse suivante :
ville.montreal.qc.ca/rdp-pat